



La Lettre de L' E.N.K.R.E

N°7 – décembre 2016

« Comprendre le mouvement humain, le restaurer et le choisir comme valeur de santé »

L'objet de cette lettre est de faciliter les échanges entre tous les partenaires de formation de l'École Nationale de Kinésithérapie et de Rééducation (ENKRE). Vous pouvez adresser vos questions, suggestions ou vos contributions à : Issatou Bella DIALLO enkre.direction@hopitaux-st-maurice.fr et à Elodie HINNEKENS : elodie.hinnekens@gmail.com

Les actualités de l'ENKRE

➤ **Les effectifs « étudiants » en 2016-2017 :**
110 inscrits en K1, 98 en K2 et 114 en K3, soit un total de **322 étudiants**.

➤ **Les admissions en K1 à la rentrée 2016 :**

Université Paris Diderot : 16 PACES

Université Paris Sud : 16 PACES, 10 STAPS

Université Paris Est Créteil : 16 PACES, 10 STAPS

Université Paris Nord : 6 PACES, 6 STAPS

10 étudiants SHN, suite à la Commission interministérielle de sélection

Admissions par passerelles : 5 étudiants titulaires de masters par ailleurs investis dans des activités connexes à la kinésithérapie

Pas d'admission de diplômés extracommunautaires cette année.

➤ **Journée Portes ouvertes de l'ENKRE, samedi 11 mars 2017 (14h-17h)**

➤ **Universitarisation du curriculum de formation**

Comme l'an passé, nos étudiants K1 se sont inscrits à l'Université Paris Sud (XI) et ont pu suivre avec les

étudiants de médecine, les enseignements de l'UE Appareil Locomoteur, de l'UE Nutrition et de l'UE Revêtement Cutané dispensés à l'UFR de Médecine du Kremlin Bicêtre. De la même manière, les étudiants K2 ont suivi l'UE Sémiologie en pneumologie (48h) et l'UE Rhumatologie (12h), également à l'UFR de Médecine du Kremlin Bicêtre. Cette année, outre l'apprentissage par simulation réalisé au sein de LABFORSIMS, nos étudiants K3 suivront avec les étudiants de médecine des enseignements relatifs à la Douleur et à la Coopération professionnelle.

➤ **Facilitation de l'accès à des diplômes de master par l'offre de doubles-inscriptions universitaires en K3 avec :**

- 4 étudiants de K3 2016-2017 inscrits en M1 VHMA (Vieillesse, Handicap : Mouvement et Adaptation : Université Paris-Sud) ;
- 10 étudiants de K3 2016-2017 inscrits en M1 PCMPS (Psychologie, Contrôle Moteur, Performance Sportive. Université Paris-Sud) ;
- 1 Etudiante inscrite en M1 Ethique Science Santé Société (Université Paris-Sud) ;
- 4 étudiants de K3 2016-2017 inscrits au Master Sciences du sport parcours Entraînement : biologie nutrition santé, co-accrédité par les

➤ **Réforme de la formation et qualification des tuteurs :**

L'instruction ministérielle (DGOS) du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stages paramédicaux rappelle les critères d'un stage qualifiant et professionnalisant et préconise les objectifs, le contenu et les modalités pédagogiques de la formation des responsables de stage. La formation, d'une durée minimale de 4 jours (28h) doit permettre l'acquisition de compétences sociales et relationnelles (C1), de compétences pédagogiques (C2), de compétences réflexives (C3) et de compétences organisationnelles (C4).

➤ **Développement du dispositif de compagnonnage** pour favoriser le développement de la professionnalisation tout au long de la formation, majoritairement encadré par des masseurs-kinésithérapeutes libéraux. Une matinée de réflexion pédagogique sera organisée le **samedi 11 mars 2017 à 10h** pour développer ce dispositif dans le cadre de la réforme de la formation (arrêté du 2 septembre 2015).

➤ **Quelques nouvelles de nos anciens étudiants SHN DEMK, en compétition aux JO de RIO**

Vanessa BOSLAK ne s'est pas qualifiée pour la finale de saut à la perche, lors de ses 4èmes jeux olympiques. Giovanni Bardis a terminé 9ème des 85 kg, en haltérophilie. Carole GRUNDISCH, s'est fracturée le coude avant son départ pour les jeux.

➤ **Nos 8 étudiants SHN participants aux JO de RIO ont eu un parcours difficile mais prometteur pour la suite de leur carrière internationale :**

En aviron, Noémie KOBER a permis la participation d'un bateau féminin à Rio en 2 sans barreuse, mais a été éliminée en demi-finale.

En escrime, Auriane MALLO a regretté sa défaite en fleuret par équipe en quart de finale, sachant qu'il n'y aura que de l'individuel féminin fleuret en 2020. **Enzo LEFORT a été médaillé d'argent par équipe avec une incroyable et belle combativité.**

En Gymnastique, Samir AIT SAID, qualifié pour la finale aux anneaux, et en compétition par équipe, nous a tous émus par sa blessure à la jambe et sa capacité à l'assumer.

En Kayak 200 m, Sarah GUYOT a malheureusement terminé 5ème à la finale, après de belles qualifications et demi-finale. En Canoë 1000 m, Adrien Bart a été éliminé en demi-finale.

En Natation plongeon à 10 m, Laura MARINO a manqué de peu sa sélection en demi-finale. Laura Augé en duo synchronisé, a terminé 8ème à Rio, améliorant le classement de la France, à la suite de Chloé WILHLEM, 10ème à Londres.

Nos satisfactions et félicitations !

- Aux 102 ex-étudiants K3, Diplômés d'État en MK 2016
- Aux 9 étudiants DEMK 2016 ayant validé le Master 1 VHMA des Universités Paris XI et Paris V.
- Aux 3 étudiants DEMK 2016 ayant validé le Master 1 EBNS des Universités Paris XII, XIII et Paris V.
- Aux Diplômés Master 2 VHMA : Laurence ABEILLE, Joris HUSTACHE, Arnaud STUNER, Ermine MALGOUYES, Timothée MORIZE et Elodie HINNEKENS, major de la promotion et admise en thèse STAPS avec bourse doctorale.
- Aux diplômés du Master 2 Neuromoteur de Paris 12 : Yassine ABADA, Lisa COHEN, Marine LANOE.
- A Céleste ROUSSEAU, honorée de la statuette d'or pour son mémoire de kinésithérapie orienté sur l'ergonomie de la pratique de la musique du concours IRENEE organisé par l'URPS de la Région IDF.
- À Lisa COHEN, lauréat du prix du CNOMK 2016 dans la catégorie master, suite à l'obtention du master Neuromoteur de l'UFR de Médecine de l'Université Paris Est Créteil (UPEC)
- Emilie 3ème prix du CNOMK 2016 dans la catégorie de diplôme d'état de kinésithérapie
- À Anne PILOTTI, kinésithérapeute et enseignante à l'ENKRE, pour la soutenance de sa thèse de Sciences de l'Éducation de l'Université de Cergy Pontoise, sous la direction de Gilles MONCEAU (Ecole doctorale Droit et Sciences Humaines) sur le thème « masseurs kinésithérapeutes salariés à l'ère numérique. Ce que leurs usages du courrier électronique disent de leur professionnalisation ».

Les conférences de l'ENKRE

« Projets de recherche en kinésithérapie »

Mardi 22 Novembre 2016

Ce rendez-vous annuel est l'occasion d'échanger sur la méthodologie utilisée pour la réalisation de travaux de recherche en kinésithérapie. La discussion scientifique attire un nombre important d'étudiants confrontés dans leur parcours de formation à la réalisation d'un projet d'initiation à la recherche.

Cette année, les 5 orateurs étaient tous masseurs-kinésithérapeutes et étudiants ou diplômés de divers Masters. Leurs travaux ont pu témoigner de la riche diversité des domaines de recherche vers lesquels les masseurs-kinésithérapeutes peuvent de plus en plus s'orienter.

Les discussions scientifiques de cette édition ont été animées par Adrien PALLOT (MK-Enseignant), Tarek HUSSEIN (MK, docteur en sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain) et Laure

COMBOURIEU (MK, Chef d'entreprise, docteur en sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain).

Monsieur David NABET, diplômé de l'ENKRE en juin 2016, d'un DU de rééducation du mouvement de l'UPEC, et ayant poursuivi en parallèle de sa K3 le Master 1 VHMA (Vieillesse, Handicap : Mouvement et Adaptation) à l'Université Paris-Sud : « Etude comparative de deux techniques de rééducation dans la prise en charge des tremblements chez des patients hospitalisés en psychiatrie ». Cette étude s'inscrit dans le champ des soins associés aux effets secondaires provoqués par des médicaments. En effet, la prise en charge médicale des patients hospitalisés en santé mentale peut être responsable de l'apparition de tremblements physiologiques exagérés (TPE) pouvant être à l'origine d'une gêne fonctionnelle et sociale. A partir de ce constat, le travail de M. Nabet a consisté en l'évaluation des effets de deux traitements physiques unilatéraux : l'étirement et le renforcement musculaire. Au terme de 6 semaines de protocole chez 15 patients, les deux traitements ont chacun montré une efficacité significative et équivalente pour réduire les marqueurs de sévérité des TPE. Ainsi, ces protocoles pourraient constituer une alternative thérapeutique compatible avec les autres traitements médicamenteux pour faire face aux TPE.

Mademoiselle Lisa COHEN, diplômée de l'ENKRE en 2015, et également diplômée du Master 2 Neuromoteur de l'UPEC : « Caractérisation de la chute dans la maladie de Parkinson : approche biomécanique ». La maladie de Parkinson entraînant une instabilité posturale augmentant le risque de chute, Mlle Cohen s'est attelée à identifier les processus favorisant la chute par l'analyse des phases de préparation posturale et d'exécution du mouvement chez 15 sujets sains et 15 sujets parkinsoniens, dont 8 chuteurs et 7 non-chuteurs. Le protocole s'est déroulé en 2 parties : 4 conditions expérimentales de flexion de hanche en position verticale nécessitant un contrôle de l'équilibre, puis 2 conditions en position inclinée dites « facilitées » car ne nécessitant pas ce contrôle. Une plateforme de forme a permis de relever plusieurs paramètres biomécaniques (temps de réaction, durée et amplitude des ajustements posturaux anticipateurs, temps du déplacement maximum du centre de pression, et durée d'exécution). Cette étude révèle que la phase d'anticipation posturale est dégradée chez les parkinsoniens par rapport aux sujets sains, et plus particulièrement, chez les parkinsoniens chuteurs par rapport aux parkinsoniens non chuteurs. Mlle Cohen suggère que ce type de résultat puisse permettre d'améliorer la rééducation du patient parkinsonien chuteur et le dépistage du risque de chute, puisqu'il semble que le patient parkinsonien mette en place des stratégies motrices différentes en fonction de son caractère « chuteur » ou « non chuteur ».

Monsieur Etienne AUGUSTIN, diplômé de l'ENKRE en juin 2016 et ayant poursuivi en parallèle de sa K3 le Master 1 EBNS (Entraînement, Biologie, Nutrition, Santé) de l'UPEC : « Pré-étude comparative de l'influence d'une application mobile sur l'observance d'un programme d'entraînement ». L'étude réalisée par M. Augustin a consisté en la recherche d'applications des nouvelles technologies en rééducation. En effet, les nouvelles technologies s'intègrent dans notre quotidien à travers nos smartphones. Or, ces derniers proposent de nombreux services dans le domaine de la santé, allant du coaching sportif à la surveillance de maladies chroniques. En particulier, l'application mobile « Blue Jay PT® » permet aux kinésithérapeutes de créer des protocoles personnalisés que chaque patient pourra retrouver chez lui, sur son smartphone. Laissant au MK la possibilité de choisir les exercices, leur intensité et leur nombre de répétition, mais aussi de visualiser la progression des patients et même de répondre à leurs questions par l'intermédiaire d'un chat, cette application semble avoir un potentiel important pour améliorer les protocoles d'auto-rééducation. Pour juger de ce potentiel, M. Augustin a réparti 18 sujets en 2 groupes, en leur demandant de réaliser le même exercice à la même fréquence, chez eux avec l'application dans un groupe, et en séances collectives dans l'autre groupe. Au terme du protocole, il s'est avéré que le groupe réalisant l'exercice en séances collectives avait été significativement plus observant que le groupe utilisant l'application mobile. Toutefois, aucune différence n'a été notée dans la progression entre les deux groupes.

Mademoiselle Marie HOFFSCHIR, diplômée de l'ENKRE en 2014, titulaire du Master 2 méthodologie et statistiques en recherche biomédicale de l'Université Paris Sud, et du Master 1 Santé Publique de l'Université Pierre et Marie Curie : « Effets au niveau musculaire de l'utilisation précoce de l'ergocycle chez les patients neuro-lésés : étude randomisée, contrôlée ». Mlle Hoffschir nous a présenté le protocole d'une étude qu'elle réalisera cette année. Elle-même masseur-kinésithérapeute en réanimation chirurgicale au CHU de Bicêtre, elle explique que les patients de son service sont particuliers, car alités et sédatisés pendant plusieurs semaines. Cette inactivité prolongée pouvant avoir nombre d'effets délétères, des programmes de réhabilitation précoce existent, sous la forme de mobilisations passives, actives aidées, actives ou contre résistances, de mise en fauteuil ou de déambulation. Toutefois, la réanimation des patients neuro-lésés a pour contraintes l'interdiction de certaines positions, ainsi qu'un état de conscience des patients pouvant se révéler incompatible avec un programme de réhabilitation précoce « standard ». Mlle Hoffschir propose de pallier à ces limites par l'utilisation d'un Ergocycle (pédalier adaptable au lit du patient). Déjà évalué chez des patients intubés sédatisés, l'ergocycle a fait preuve de sa capacité à induire mobilisation et stimulation musculaire, avec une meilleure

fonctionnalité du quadriceps et des capacités fonctionnelles par la suite, et surtout une non-dangerosité chez les patients neuro-lésés. Ainsi, cette étude prospective, monocentrique et randomisée aura pour objectif primaire de mesurer l'effet au niveau musculaire de l'utilisation précoce de l'ergocycle chez les patients neuro-lésés, et pour objectifs secondaires de surveiller les séances pour vérifier cette non dangerosité, et d'évaluer les effets sur les durées d'intubation, de sédation et de séjour en réanimation, et sur l'apparition ou non d'un délirium. Deux groupes sont prévus, dont un réalisant un protocole de kinésithérapie motrice standard, et l'autre réalisant ce même protocole associé à des séances d'ergocycle, 20 minutes 5 fois par semaine. Enfin, les résultats seront analysés par une analyse statistique multivariée. Nous sommes impatients de les connaître, tant cette étude a le potentiel d'améliorer la prise en charge des patients neuro-lésés en réanimation !

Mademoiselle Aurélie GARAT, Masseur-kinésithérapeute et diplômée du Master 2 Recherche clinique et réadaptation de l'Université Pierre et Marie Curie : « Maladie de Charcot Marie Tooth et équilibre en pédiatrie : Une meilleure identification des déficits de l'équilibre pour une meilleure prise en charge ». Cette étude, réalisée à l'Université du Québec à Montréal, s'intéresse à l'équilibre des enfants porteurs de la maladie de Charcot Marie Tooth (CMT), neuropathie périphérique sensitivo-motrice héréditaire, à l'origine de troubles sensitifs et moteurs. Ces troubles ont des retentissements sur le maintien de la posture et de l'équilibre, avec des atteintes sur l'équilibre statique et dynamique. Ainsi, l'objectif principal de cette étude a été d'évaluer quel type d'équilibre, statique et/ou dynamique est atteint chez les enfants souffrant de CMT ; et l'objectif secondaire d'évaluer si les échelles cliniques existantes traduisaient bien le niveau d'atteinte de l'équilibre. Pour cela, deux groupes de 9 enfants ont été constitués, dont un groupe d'enfants atteints de CMT et un groupe d'enfants sains. Un protocole de 2h30 permettait d'évaluer l'équilibre statique et dynamique par de nombreuses mesures posturographiques et échelles cliniques, associées à un bilan musculaire, sensitif et de la marche. L'ensemble des résultats posturographiques ont montré une atteinte à la fois de l'équilibre statique et dynamique, significativement supérieure dans le groupe CMT. De plus, toutes les échelles cliniques utilisées ont montré une différence significative entre le groupe CMT et le groupe d'enfants sains. Plus précisément, Mlle Garat conclue que les trois échelles cliniques évaluées (Pediatric Reach Test, Pediatric Balance Scale et Bruininks Oseretsky Test) sont toutes sensibles, mais présentent par ailleurs chacune des avantages et inconvénients qui leur sont propres. Cette étude, première étude comparative sur l'équilibre chez les enfants CMT, s'inscrit comme pionnière dans un champ d'étude qui permettra une amélioration de l'évaluation et la prise en charge de la maladie de CMT dès le plus jeune âge.

Prochains RDV 2017

**Conférence ENKRE-INSEP
Sport-Santé et Kinésithérapie
Lundi 30 janvier 2017 à 20h**

**Avec
Valérie FOURNEYRON,
Dr Philippe LE VAN
Florence JOLIVET
Philippe HERISSON**

**Journée Portes Ouvertes de l'ENKRE
Samedi 11 mars 2017 à partir de 14h**

Soirées des Kinésithérapeutes thésé(e)s

Mardi 28 mars 2017 à 20h

Jeudi 18 mai 2017 à 20h

**Avec
Tarek HUSSEIN
Laure COMBOURIEU,
Anne PILOTTI,
Jean-Pierre BLETON**

Soirées d'initiation à la recherche

A propos des travaux des étudiants K3

Lundi 22 mai 2017 à partir de 18h

Mardi 23 mai 2017 à partir de 18h



Une formation postgradue qualifiante et professionnalisante : DU « Formation de praticiens formateurs en kinésithérapie »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Diplôme Universitaire Formations de praticiens-formateurs en kinésithérapie et Rééducation a été conçu pour accompagner la mise en œuvre de l'approche « compétence » des formations paramédicales réingénierées et s'inscrit dans le cadre du partenariat d'universitarisation établi en 2013 entre l'Ecole Nationale de Kinésithérapie et Rééducation des Hôpitaux de Saint-Maurice (94) et l'UFR STAPS de l'université Paris-Sud – université Paris-Saclay.

En conformité avec l'instruction du 29 juillet 2016 relative aux orientations en matière de développement des compétences des personnels des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986, ce DU s'adresse tout particulièrement aux professionnels titulaires d'un Diplôme d'Etat d'une profession de rééducation accueillant ou désirant accueillir en stage des étudiants pour développer leurs compétences cliniques (Cf. annexe 14 de l'instruction ministérielle du 29 juillet 2016 : « Etre tuteur de stage : optimiser les compétences des tuteurs de stagiaires paramédicaux »).

L'objectif de ce DU est d'apporter une formation pédagogique pour accompagner le développement des compétences des étudiants et pour construire un enseignement clinique personnalisé. Les connaissances didactiques sont choisies pour étayer une posture réflexive et pour développer les compétences en évaluation utiles pour l'amélioration des pratiques dans le domaine de la rééducation.

DEROULEMENT ET VALIDATION DE LA FORMATION

La formation se déroule à l'ENKRE de janvier à juin, comporte 82h de formation réalisées par les enseignants de l'UFR STAPS de l'université Paris-Sud et les intervenants de l'ENKRE. L'obtention du DU repose sur la validation de 3 modules et sur la soutenance collective de dossiers portant une analyse de l'exercice de la fonction.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription sont de 1500 €, droits spécifiques et droits universitaires compris.

Renseignements pour le cursus 2018 :

Catherine GROULEAUD – c.grouleaud@hopitaux-st-maurice.fr

LA MAQUETTE DE LA FORMATION

82H DE FORMATION DE JANVIER A JUIN

SOUTENANCE COLLECTIVE DE DOSSIERS PORTANT ANALYSES DE SITUATIONS OU DE PRATIQUES

Module	Intitulé du module	Thématiques du module
Module 1	Approfondissement et actualisation des connaissances scientifiques et des outils numériques	Analyse sociohistorique et politique de l'enseignement de la kinésithérapie
		Eléments théoriques sur l'acte formatif : théories de l'apprentissage, conceptions pédagogiques, connaissance des publics à former, etc.
		Actualisation des recherches sur la formation professionnelle et la didactique des gestes professionnels.
		Les usages du numérique dans l'acte de formation. Veille scientifique
Module 2	Analyse du métier de masseur-kinésithérapeute	Evolution du métier de masseur-kinésithérapeute
		Observation et analyse des gestes professionnels du métier de masseur-kinésithérapeute
		Observation et analyse de la relation praticien - patient
Module 3	Analyse de l'activité de praticien formateur en kinésithérapie	Didactique de l'acte de formation: Concevoir, conduire, réguler une action de formation en kinésithérapie
		L'évaluation et ses indicateurs avant, au cours et à l'issue d'une action de formation
		Construire le tutorat, l'accompagnement, le conseil d'un futur professionnel
		Expériences d'encadrement et analyse des pratiques du formateur : accompagner, tuteurer un stagiaire, ... Production d'un mémoire d'expérience et soutenance collective